

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2011-2013



cdj ✓

commission de jeunes  
du canton de vaud



*La Commission cantonale de jeunes remercie  
l'Etat de Vaud pour sa bienveillance et son  
soutien, en particulier le Service de protection  
de la jeunesse (DFJC).*

*Septembre 2013*



# Mot de la Présidente

**A**près deux ans que cette Commission existe, il est temps pour certains de quitter cette aventure.

Ces deux années ont été riches en émotions et en expériences pour la Commission. Le plus gros travail, qui a été un franc succès, a été celui de la prise de position sur le règlement d'application de la Loi sur l'enseignement obligatoire (RLEO). Après avoir décortiqué ce règlement, la Commission a réussi à se faire entendre, alors qu'elle est encore inconnue aux yeux des gens extérieurs. Ensuite sont venues les autres prises de position sur différentes lois (aides aux études et à la formation professionnelle/ art. 67 de la Constitution fédérale), toujours concernant les jeunes, soumises par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Nous avons également élaboré un dossier pour améliorer les transports publics pour les jeunes en formation postobligatoire dans notre canton. La Conseillère d'Etat en charge de la mobilité, Mme Gorrite, nous a mis en contact avec Mobilis, à qui nous avons pu soumettre nos idées.

En sachant que nous sommes les premiers à faire partie de la Commission de jeunes, nous avons mis beaucoup de temps à nous organiser. Après avoir rédigé un règlement interne, nous avons accueilli trois nouveaux postes au Bureau au mois de juin 2012; un délégué à l'informatique et à la logistique, une déléguée à la communication et aux affaires extérieures, et un secrétaire en plus du poste de présidente, vice-président et trésorier. Ensuite, nous avons dû mettre en place toute une série de projets pour pouvoir faire connaître notre chère Commission au monde extérieur: un site web, une page Facebook, l'adhésion à certaines instances conduites par des jeunes, nos participations au festival des activités de jeunesse... bref, cela a demandé un grand travail de la part de tous nos membres!

Pour la fin de notre mandat, qui se termine en juin 2013, une majorité d'entre nous laissera la place à d'autres jeunes. Le plus gros travail que nous effectuons en ce moment, sous la responsabilité de M. Frédéric Cerchia, délégué cantonal enfance et jeunesse, est celui de promouvoir la campagne de recrutement pour les prochains membres qui rejoindront cette Commission. Il est de notre devoir d'apporter notre soutien et nos expériences à des personnes qui, comme nous, débiteront dans une toute nouvelle sphère. Certains vont avoir peur, d'autres ne vont pas du tout comprendre ce qu'il se passe, et d'autres vont simplement se mettre dans le bain tout de suite. Pas de panique! Nous y sommes passés aussi. Tout est sous contrôle, et M. Cerchia les soutiendra comme il nous a aidés à nous lancer dans cette aventure.

Il est, maintenant, de mon devoir d'apporter mon soutien à la prochaine volée qui va s'embarquer dans cette Commission, et du devoir de tous les membres de la Commission de leur transmettre l'expérience qu'ils ont acquise lors de ces deux années.

Je profite pour remercier le Bureau, soit; Chloé Golaz, Damien Richard, Emmanuel Felix, Rodolphe Maeusli et Alexandre Walther pour le soutien et le travail effectué lors des séances de Bureau et des séances plénières, pour l'organisation et pour les tâches administratives. Je remercie tous les membres de la Commission de jeunes de cette volée 2011-2013 pour cette magnifique expérience que l'on a partagée ensemble. Je remercie, également, les adultes qui nous ont soutenus, soit Frédéric Cerchia et Vanessa Prince, qui nous a rejoint en cours de route, et pour toutes les personnes qui ont cru en cette Commission et qui l'ont aidée à avancer. Merci de tout cœur!

**Longue vie à la CdJ! Et bonne chance aux prochains membres.**

*Valentina Russo*

# Organisation

Nom	Prénom	Année	Sexe	Formation	District	Commune
Abegg	Clara	1996	F	gymnase	Gros-de-Vaud	Penthalaz
Berdoz	Léo	1993	G	gymnase	Aigle	Chessel
Bühlmann	Barbara	1994	F	gymnase	Lavaux-Oron	Forel
Burgat	Gilles	1993	G	gymnase	Ouest lausannois	Ecublens
Bussy	Freddie	1993	G	apprentissage	Jura-Nord vaudois	La Russille
Clapasson	Julien	1993	G	apprentissage	Aigle	Leysin
Deschamps	Eloïse	1995	F	école	Gros-de-Vaud	Assens
Felix	Emmanuel	1994	G	gymnase	Gros-de-Vaud	Penthalaz
Flückiger	Kimyan	1995	G	école	Lausanne	Romanel
Golaz	Chloé	1993	F	gymnase	Morges	Colombier
Maeusli	Rodolphe	1996	G	école	Lausanne	Cheseaux
Marlétaz	Mathilde	1995	F	école	Aigle	Bex
Mayor	Léa Chloé	1997	F	école	Broye-Vully	Grandcour
Mehmedi	Burim	1995	G	école	Ouest lausannois	Prilly
Michoud	Atika	1996	F	école	Jura-Nord vaudois	Yverdon-les-Bains
Moschini	Mélanie	1996	F	école	Jura-Nord vaudois	Yverdon-les-Bains
Oberholzer	Amandine	1995	F	école	Nyon	St Cergue
Pirrello	Luca	1994	G	gymnase	Ouest lausannois	Renens
Richard	Damien	1994	G	apprentissage	Nyon	Longirod
Russo	Valentina	1994	F	apprentissage	Lausanne	Lausanne
Stahlschmidt	Emilie	1995	F	école	Gros-de-Vaud	Vuarrens
Stiefel	Tobias	1996	G	école	Nyon	Begnins
Walther	Alexandre	1995	G	gymnase	Lausanne	Lausanne
Zeller	Zoé	1995	F	gymnase	Gros-de-Vaud	Rueyres
Zoia	Malvin	1993	G	gymnase	Lavaux-Oron	Belmont

## Règlement

**L**a Commission de jeunes du Canton de Vaud (ci-après: CdJ-Vaud) est constituée de 25 membres âgés de 14 à 18 ans désignés par le Conseil d'Etat selon une répartition équilibrée entre les sexes (garçons et filles), les types de formation (gymnase, apprentissage et école obligatoire) et la provenance régionale (districts). Pour organiser les séances plénières et assurer le suivi des dossiers, la CdJ-Vaud s'est dotée d'un Bureau, composé de 6 membres, dirigé par le ou la président-e.

L'organisation et le fonctionnement sont fixés dans le règlement interne de la Commission, rédigé au tout début du premier mandat et ratifié par la Conseillère d'Etat à la tête du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Mme Anne-Catherine Lyon.

## Elections et composition du Bureau

**L**ors de la première séance plénière de la Commission qui s'est tenue le 9 mai 2011, les personnes suivantes ont été élues au Bureau de la Commission:

- Valentina Russo, candidate au poste de présidente
- Julien Clapasson, au poste de vice-président
- Emmanuel Félix, au poste de trésorier

Le Conseil d'Etat a formellement désigné Valentina Russo à la présidence. Fin 2011, deux nouveaux postes ont été créés au sein du Bureau. Un-e délégué-e à la communication et un-e délégué-e à l'informatique et à la logistique. Ont été élus à ces postes: Chloé Golaz à la communication et Alexandre Walther à l'informatique. En 2012, Julien Clapasson quitte son poste de vice-président et Damien Richard est élu pour le remplacer. Un nouveau poste est créé en parallèle, celui de secrétaire, occupé par Rodolphe Maeusli.

Cinq démissions sont survenues durant ce mandat. Gilles Burgat, Clara Abegg, Freddie Bussy, Julien Clapasson et Léo Berdoz ont quitté la Commission pour diverses raisons (déménagements dans un autre canton, problèmes de santé, etc.), ce qui porte le nombre de membres à 20 à la fin du mandat.

Clara Abegg faisait partie du Comité de préavis qui examine les demandes d'aides financières attribuées à des projets de jeunes. Elle a été remplacée au début de l'année 2012 par Malvin Zoia qui a été élu à ce poste.



Composition de la Commission de jeunes 2011-2013

# Communication

**S**ur demande du plénum, et dans le but d'assurer une communication optimale entre la CdJ-Vaud, les jeunes, les médias et les autorités, un groupe de travail en charge de la communication a été créé.

Formé de sept membres, ce groupe de travail représente une grande partie des activités effectuées par la CdJ-Vaud lors de la première année. Ses membres se sont rencontrés de nombreuses fois et leurs séances ont abouti sur trois projets.

## La création d'un site web

**A**fin d'assurer une bonne communication, il a semblé indispensable à la CdJ-Vaud de mettre en place un site internet. Ce dernier regroupe en premier lieu des informations générales sur la Commission tel un mot de la présidente, une présentation, une liste des membres avec photos, une liste des dossiers traités ou encore «une boîte à idées» mise à disposition des jeunes qui souhaitent proposer des thèmes ou soumettre des propositions.



De plus, les membres du plénum ont opté pour un espace intranet sur le site web. Celui-ci est mis à disposition de tous les membres, afin que chacun puisse se tenir au courant des dossiers en cours et des décisions prises.

## La mise en place d'un concours pour le logo



Une des décisions, jugée très utile par la CdJ-Vaud afin de se faire connaître auprès des jeunes, est la mise en place d'un concours pour trouver un logo. Une première édition de ce concours a eu lieu en novembre 2011. Trois membres de la CdJ-Vaud se sont rendus au festival cantonal des activités de jeunesse, le 8 novembre à Lausanne, afin de promouvoir ce concours.

Malheureusement, seulement six jeunes ont répondu à cet appel et le groupe de travail ainsi que le plénum ont jugé qu'il était nécessaire de relancer un concours en assurant ce coup-ci une communication de meilleure qualité. Ainsi, plus de 30 propositions de logo sont parvenues à la CdJ-Vaud dont la meilleure a été retenue en avril 2012.

## La création d'une page Facebook

Le groupe de travail a également proposé de mettre en place une page Facebook. Comme ce réseau social est actuellement utilisé par 9 jeunes vaudois sur 10, cette page pourrait être un excellent moyen de se faire connaître des autres jeunes et d'échanger des informations avec eux.



## La création d'une grande bannière déroulante (roll-up)

Pour promouvoir ses activités et tenir un stand lors d'événements regroupant des jeunes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, la CdJ-Vaud a jugé bon d'investir dans la création d'une grande bannière déroulante et verticale montée sur pieds.

# Débats

**D**ans la mesure du possible, la CdJ-Vaud essaie de débattre de sujets de société lors des séances plénières. Deux grands thèmes d'actualité ont notamment été débattus.

## Votation sur la loi sur l'école obligatoire (LEO)

**D**urant cette première année, nous avons eu plusieurs sujets de débat de moindre importance en comparaison avec celui qui a soulevé le plus de réactions.

Il s'agit du débat que nous avons eu en septembre 2011 concernant la votation cantonale sur l'école (loi sur l'enseignement obligatoire, LEO). De nombreuses personnes ont alors soutenu le contre-projet LEO exposant la rigidité de l'initiative populaire «Ecole 2010».

D'autres présentaient également la LEO comme meilleure de par son système permettant de mettre en valeur certaines qualités des élèves plutôt que de se concentrer uniquement sur les notes qui les faisaient échouer. Ainsi, la possibilité de pouvoir s'améliorer et de se motiver davantage avec la LEO fut également un des arguments ressortant le plus de la discussion, cette dernière ayant dérivé au fil du débat sur les différences entre la VSB et la VSO et les défauts du système actuel.

Aussi, pour la plupart d'entre nous, la valorisation des élèves ayant des capacités non scolaires semblait être essentielle, tout comme l'apprentissage de certaines bases auxquelles de nombreux élèves de VSB et du gymnase sont peu préparés, comme la rédaction d'un curriculum vitae.

## Débat sur les mesures visant à fermer les clubs à 3 h

**S**uite à des problèmes survenus à Lausanne durant les soirées de week-end, les autorités de Lausanne ont décidé de prendre des mesures pour pacifier les nuits lausannoises, comme par exemple fermer certains clubs à 3h du matin.

Les membres de la CdJ-Vaud sont assez critiques par rapport à cette proposition qui pourrait plutôt empirer la situation que l'améliorer. En effet, que vont faire les jeunes entre 3h et 5h en attendant les premiers transports publics pour rentrer chez eux? Les laisser à l'extérieur, souvent fatigués et parfois en ayant trop bu d'alcool, présente plutôt un risque. La consommation d'alcool est montrée du doigt comme un élément déclencheur de certaines bagarres. Tous les membres s'accordent pour dire que cela a un effet négatif sur l'image des jeunes dans les médias aujourd'hui. Pourtant la situation ne semblait pas tellement meilleure il y a vingt ans. Il faut faire attention aux clichés qui sont associés aux jeunes.

# Prises de position et propositions à l'intention des autorités cantonales

**C**onformément à l'art. 9, alinéa b de la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ), la Commission de jeunes du Canton de Vaud émet des prises de position sur des projets de loi concernant la jeunesse ainsi que des propositions à l'adresse des autorités cantonales. Durant son premier mandat, la CdJ-Vaud a émis de nombreuses propositions, soit de sa propre initiative, soit par le biais de consultations qui lui ont été adressées par le Conseil d'Etat.

## Prise de position sur le règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire (RLEO)

**E**n mai 2012, et pour la première fois depuis sa constitution, la CdJ-Vaud a pris position sur un projet officiel du Conseil d'Etat. Il s'agissait dans ce cas-là du règlement d'application de la Loi sur l'enseignement obligatoire (RLEO). La Commission a analysé minutieusement les différents articles de ce texte et en a tiré un constat général. Les droits des élèves manquaient dans le règlement d'application, alors qu'ils étaient cités dans la loi (LEO). Ainsi, elle a proposé de concrétiser dans le règlement le droit des élèves de participer aux décisions importantes qui les concernent, d'une part personnellement dans leur parcours scolaire, et, d'autre part collectivement dans la vie de l'établissement scolaire.

- La CdJ-Vaud a tout d'abord jugé qu'il était extrêmement important que les jeunes puissent participer à la vie de leur établissement scolaire, par le biais d'organes tels que le conseil des élèves pour animer la vie de l'école en organisant des événements et projets, mais aussi pour être consultés ou faire des propositions à la direction de l'établissement.
- La CdJ-Vaud a proposé que l'élève, en plus de ses parents, puisse aussi être consulté quant à son orientation ou à sa promotion dans les voies et les niveaux, et s'exprimer sur ce qui était le mieux pour son parcours scolaire.

La CdJ-Vaud a également souhaité inscrire formellement un nouveau devoir pour tous les élèves, le devoir de respect et de non-discrimination entre les l'élèves. Pour cela, elle a proposé d'introduire un article exigeant des élèves le respect des différences (orientation sexuelle, religion, etc.), reprenant ainsi une proposition du Conseil des jeunes de Lausanne, déjà introduite dans plusieurs règlements internes de collèges lausannois.

La prise de position sur le RLEO a fait l'objet d'un communiqué de presse qui a été envoyé aux différents médias romands et repris notamment dans le 24Heures en date du 18 mai 2012.

En septembre 2012, la CdJ-Vaud a relevé que, pas moins de quatre propositions qu'elle avait faites, avaient été acceptées et ajoutées par le Conseil d'Etat dans la version finale du RLEO. Quel succès pour une première !

Engagement

# Les jeunes Vaudois veulent plus de droits à l'école

**Première: un conseil des jeunes donne son avis sur le règlement de la réforme scolaire**

Lise Bourgeois

Forté de 23 membres âgés de 14 à 18 ans, la Commission de jeunes du canton, fondée le 8 mai 2011 (lire encadré), a émis le règlement de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Ce texte, qui transcrit dans les détails la LEO promise pour la rentrée 2013, leur est apparu lacunaire au chapitre des droits des élèves.

«Nous demandons que l'enfant qui est orienté dans une nouvelle voie ou un nouveau niveau soit consulté», revendique Valentina Russo, présidente. Du haut de ses bientôt 18 ans, la jeune fille estime, avec ses pairs de la Commission, que l'enfant doit pouvoir «dire comment il se sent au moment des orientations». «C'est une bonne façon de responsabiliser l'élève», continue-t-elle. Personnellement, j'ai été mise en VSO sur la base de ce que disait mon prof et de mes résultats. Après, j'ai dû faire le raccordement pour passer en VSG.»

Les jeunes aimeraient aussi que figure dans le règlement le droit à participer aux décisions internes des collèges pour les journées spéciales, les jours sportifs et autres événements culturels. «L'important est de mettre en place une cohérence entre la direction et les élèves»,

juge Valentina. La Commission se prononce également sur des points plus sensibles: «Nous souhaitons que les cantines offrent deux menus, dont un végétarien.» L'idée est de respecter les coutumes de chacun, qu'il soit végétarien ou musulman.

**Questions éthiques**

Et puis, il y a des questions éthiques. Les jeunes demandent une inscription claire dans le règlement des valeurs de non-violence et de tolérance: «Il est important que les élèves ne se discriminent pas entre eux et ne soient pas in-

justement traités par les profs. Il faut une règle claire contre l'homophobie ou la discrimination sur la base de l'apparence physique ou des croyances religieuses. Le règlement proposé ne mentionne que des notions de respect et de politesse, ce n'est pas suffisant.»

Valentina Russo fait partie de ces jeunes qui ont «envie d'aider». Avec ses «collègues» de la Commission, elle travaille d'ailleurs sur les questions en lien avec les associations de jeunesse, mais aussi sur des thèmes transversaux comme l'école ou les transports publics.



Apprentie employée de commerce, Valentina Russo préside la Commission. VANESSA CAROSO

**Une nouveauté**

La Commission de jeunes du canton de Vaud a été voulue par la Constitution de 2003.

Coordinateur de la Commission et répondant cantonal, Frédéric Cerchia a fait partie de l'équipe de recrutement. Ils ont été 80 à se porter candidats et 23 ont été retenus en fonction de leur âge, de leur provenance dans le canton et de leur filière de formation. La parité garçons/filles a été observée. Comme toutes les instances consultées sur le règlement de la LEO, les jeunes ne peuvent émettre qu'un préavis. «Lors des travaux, je me borne à leur indiquer quelques notions, comme, par exemple, le fait qu'une loi ne peut pas être changée», indique Frédéric Cerchia. J'ai été impressionné par leurs capacités.»

PUBLICITE



Extrait du journal 24Heures, 18 mai 2012

## Avant-projet de la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle

**E**n octobre 2012, la CdJ-Vaud a pris position sur l'avant-projet de la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF), ce qui fut la deuxième sollicitation du Conseil d'Etat en matière de projets de loi. Bien que la loi fut très technique, la CdJ-Vaud a pu relever deux principaux points positifs de cet avant-projet :

- La CdJ-Vaud a apprécié le fait que tout jeune puisse, dans certaines conditions, obtenir l'accès à un prêt remboursable. En effet, ce dernier pourrait ainsi rembourser ses études durant les premières années d'exercice de sa profession. Dès lors, cela irait à l'avantage des familles de la classe moyenne ayant parfois des difficultés à payer des études à leurs enfants.
- Les membres de la CdJ-Vaud ont également relevé, comme point positif, le fait que la Commission d'octroi des bourses soit formée, en partie, de jeunes en formation. Cela permet donc aux experts d'avoir un témoignage moins « administratif », mais plus vivant par des jeunes directement concernés par la formation.

## Prise de position sur l'avant-projet de l'art. 67 dans la Constitution fédérale

En décembre 2012, la CdJ-Vaud a pris position pour la première fois sur un sujet fédéral. La motion de la Conseillère nationale valaisanne, Viola Ahmerd (PDC), demandait d'introduire, dans la Constitution fédérale, un article permettant à la Confédération de fixer des principes généraux dans les domaines de la protection des enfants et des jeunes et de leur participation à la vie sociale et politique. L'avis de la CdJ-Vaud a été sollicité pour la troisième fois par le Conseil d'Etat.

Ainsi, nous avons analysé ce court article et avons donné un préavis favorable pour de très nombreuses raisons. Parmi ces dernières, il a été mentionné que si tous les Cantons étaient très actifs dans ces domaines, cela

donnerait une bonne image de la Suisse à l'extérieur des frontières et cela favoriserait l'implication des jeunes dans la société. Ce serait également une preuve supplémentaire de respect des politiciens envers les jeunes et cela encouragerait tous les jeunes à être plus respectueux aussi des institutions. Cela permettrait aussi d'atteindre une certaine égalité entre tous les cantons, ainsi, un jeune Schwytzois aurait des possibilités de participation comparables à celles d'un jeune Vaudois. Toutefois, la CdJ-Vaud a également relevé un argument négatif. La mise en place d'une telle loi irait peut-être à l'encontre du « fédéralisme » et risquerait d'imposer ainsi trop de contraintes aux cantons, particulièrement si l'un d'entre eux est déjà allé loin dans ses démarches envers la jeunesse et se retrouverait ainsi contraint à devoir peut-être revenir en arrière.

## Propositions concernant la mobilité des jeunes en formation

**D**epuis sa constitution, la CdJ-Vaud a décidé de se pencher sur la problématique des transports publics pour les jeunes en formation postobligatoire (16-25 ans). Les difficultés relevées par la CdJ-Vaud sont celles de la desserte parfois insuffisante dans certaines régions du canton, des tarifs élevés, ainsi que de la violence ou des déprédations qui peuvent se produire dans les véhicules de transport. Après avoir effectué des recherches fructueuses, la CdJ-Vaud a souhaité inviter l'un des responsables du Service de la mobilité de l'Etat de Vaud, M. Niquille, afin d'obtenir des réponses concrètes sur les problématiques soulevées et de pouvoir mieux comprendre comment le système des transports publics était organisé.

Par la suite, dans le but de discuter des difficultés relevées et propositions pour améliorer la situation des jeunes, la CdJ-Vaud a décidé, fin juin 2012, d'inviter des représentants de Parlements de jeunes au niveau communal pour une séance de débat sur la question des transports publics. Elle a ainsi constaté que les problèmes rencontrés fréquemment par les jeunes étaient effectivement ceux du manque de desserte (ou de mauvaises correspondances), ainsi que des tarifs trop élevés (à noter qu'il n'y a pas de tarif étudiant).

Dès septembre 2012, la CdJ Vaud a rédigé un dossier complet avec des propositions qui a été envoyé aux cheffes de départements concernées respectivement par la formation et la jeunesse, Mme Lyon, et par la mobilité, Mme Gorrite :

- **Première proposition : un sondage :** comme la CdJ-Vaud n'a pas les moyens de mener une enquête seule dans tout le canton, elle propose que les autorités cantonales mettent en place un sondage qui serait adressé aux jeunes Vaudois en formation postobligatoire sur leur utilisation des transports publics et les problèmes qu'ils rencontrent. Cette étude traiterait de la desserte, des tarifs, des violences, et de tous les thèmes liés et permettrait d'obtenir un panorama d'ensemble clair et précis des pratiques des jeunes de 16-25 ans qui sont les plus grands utilisateurs de transports publics.
- **Deuxième proposition : une subvention :** l'Etat pourrait aider financièrement les jeunes dans le cadre de leur formation, qui est très importante pour le bien-être de la société, mais souvent très coûteuse pour les familles. De plus, cela encouragerait les jeunes à se déplacer en transports en commun. Par exemple, l'Etat pourrait subventionner à hauteur de 50% l'abonnement annuel des jeunes selon deux manières différentes : soit sur le modèle du Passculture (tous les jeunes en formation postobligatoire ont droit à des billets de 8 frs dans de nombreux lieux culturels grâce à cette carte), ou en versant les subventions aux communes qui se chargeraient de les reverser aux étudiants résidant sur leur territoire. Certaines communes subventionnent déjà les abonnements des jeunes à hauteur de 50%.

Après avoir débattu, la CdJ-Vaud ne s'est pas déclarée favorable à la gratuité des transports publics, car ce n'est pas un bon message envoyé aux jeunes. L'investissement financier personnel engage à plus de respect et rappelle la valeur du service fourni.

Mme Gorrite a mis en contact le président de Mobilis et la CdJ-Vaud qui a, par la suite, été invitée à s'exprimer dans le cadre du premier Forum Clients de Mobilis en juin 2013. L'idée du sondage a été retenue et la CdJ-Vaud pourra transmettre ses réflexions pour qu'elles soient peut-être intégrées dans le questionnaire de Mobilis.

# Préavis

## sur les subventions à trois organisations de soutien aux activités de la jeunesse

**A**vant de donner des subventions à trois organisations professionnelles apportant un soutien aux activités de la jeunesse, le chef du SPJ, à cette époque, M. Lavanchy, a souhaité que la CdJ-Vaud évalue l'utilité de leurs prestations pour les jeunes. Lors de la séance du lundi 6 juin 2011, la CdJ-Vaud a donc reçu ces trois organisations professionnelles.

### Groupe d'intérêt jeunesse (GIJ)

*Présentation de M. Carmine Cioffi et Pierre Corajoud, promoteurs*



**L**e Groupe d'intérêt jeunesse est chargé de soutenir méthodologiquement des jeunes qui veulent réaliser un projet extrascolaire. L'aide consiste à conseiller et donner un appui aux jeunes qui organisent des projets culturels, sportifs et sociaux. Pour ce faire, deux promoteurs de projets-jeunesse se déplacent auprès des jeunes dans leur commune. Cette organisation amène aussi son soutien aux communes désireuses de mettre en place une politique en faveur de la jeunesse; cela peut se faire par le biais de journées forum, réunissant des jeunes de la commune qui s'exprimeront sur leurs besoins et auront la possibilité de faire entendre leurs idées et propositions aux autorités communales, et peut-être de les réaliser par la suite.

Depuis 2013, le Groupe d'intérêt jeunesse a changé de nom et s'appelle désormais **jaiunprojet.ch**.

## Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud)

*Présentation de Mme Julie Buclin, secrétaire générale du GLAJ-Vaud*



**L**e GLAJ-Vaud est la faîtière officielle des associations de jeunesse dans le canton de Vaud, qui compte 61 organisations membres en 2013. Ce groupe a pour but de faire reconnaître la qualité des activités de jeunesse auprès des autorités. Toute association ou organisation

vaudoise investie dans le cadre de la jeunesse a la possibilité d'en être membre. Le GLAJ-Vaud a aussi organisé plusieurs grands événements, tels l'Action 72 heures dans le canton de Vaud ou encore le festival des activités de jeunesse qui s'est tenu pour la première fois le 8 novembre 2011. Le GLAJ-Vaud apporte un soutien aux actions de ses membres et défend leurs intérêts.

## Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA-Vaud)

*Présentation de Monsieur Ludovic Jegat, animateur au CEMEA*



**L**e CEMEA propose des formations pour les moniteurs de camps. Ces formations peuvent se faire par des journées axées sur un certain thème de l'éducation. Elles sont proposées à des jeunes dès 18 ans souhaitant devenir encadrants dans des camps (moniteurs et responsables de camps). Des

cahiers CEMEA sur des thèmes liés - responsabilité juridique, techniques d'animation, faire la cuisine en camp, etc. - sont imprimés et largement diffusés.

Suite aux présentations des prestations de ces organisations, les membres de la CdJ-Vaud ont posé des questions, puis ont débattu pour pouvoir prendre position.

## Position de la CdJ-Vaud

La CdJ-Vaud juge que les trois organisations sont fondamentales au bon développement de la jeunesse de notre canton. Elle trouve les activités du GIJ très importantes car elles amènent un excellent soutien à des jeunes qui ont un projet, mais qui ne savent pas comment s'y prendre afin de le réaliser. Toutefois, les membres du plénum relèvent que cette organisation, comme les deux autres, est peu promue auprès des jeunes. Il faudrait peut-être faire plus de publicité dans les écoles, bien que cet univers s'avère très compliqué à pénétrer.

Les membres estiment également que le GLAJ-Vaud est d'une grande utilité, car il permet aux différentes organisations de jeunesse vaudoises de rester bien informées, de faire des projets communs et d'être représentées et écoutées par les autorités.

Bien que les membres de la CdJ-Vaud ne soient pas directement concernés par l'activité des CEMEA qui forment des moniteurs à partir de 18 ans, ils jugent les activités de cette organisation comme très intéressantes et utiles. En effet, il semble important que les moniteurs de camps soient formés afin d'assurer un bon encadrement des enfants, ainsi qu'un séjour plus agréable pour tous.

Ainsi, la CdJ-Vaud reconnaît la grande utilité de ces trois organisations pour soutenir les activités des jeunes et a transmis un préavis favorable à la nouvelle cheffe du SPJ, Mme Patricia de Meyer.



## Réseau et partenariats

**A**u nom de la Commission, plusieurs membres se sont également rendus à diverses manifestations, événements, groupes de travail durant ces deux années. Ce fut l'occasion de créer un réseau et de faire connaître la CdJ-Vaud.

### Rencontre avec la Fédération vaudoise des retraités (FVR)



**M**i-octobre 2011, Emmanuel Felix et Rodolphe Maeusli ont rencontré une délégation de la Fédération vaudoise des retraités (FVR).

La FVR, constituée de plus de 1500 membres, vise à défendre l'intérêt des personnes retraitées dans le canton de Vaud. De bons contacts sont nés entre la CdJ-Vaud et la FVR. Les deux organisations ont pu constater que certaines de leurs préoccupations étaient communes, comme par exemple la problématique des transports publics. Une idée est venue de faire éventuellement une prise de position commune à ce sujet. La FVR est très intéressée par l'engagement de la CdJ-Vaud au sein de la société. Elle partage des besoins semblables à ceux des jeunes en matière de transports publics.

### Concours avec la Maison du dessin de presse

**M**alvin Zoia a représenté la CdJ dans le jury du concours organisé par la Fondation Dialogue en collaboration avec la Maison du dessin de presse à Morges. Les jeunes étaient invités à produire une bande dessinée sur le thème de l'engagement citoyen.

## Présentation au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)

**V**alentina Russo, présidente de la CdJ-Vaud, a été invitée à présenter brièvement la Commission de jeunes du Canton de Vaud à tous les formateurs encadrant les apprentis du DSAS. Les formateurs ont été impressionnés par le concept de cette Commission.

Suite à cette première présentation, Valentina Russo a été amenée à présenter une nouvelle fois la Commission à l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM), office rattaché au Service des assurances sociales et de l'hébergement. Introduite lors d'un discours pour un repas de Noël par le directeur de l'OVAM, Monsieur Olivier Guignard, la présidente a pu présenter la Commission. Après un discours plein d'humour et d'émotions, la salle pleine d'enthousiasme l'a chaleureusement applaudie.

## Festival cantonal des activités de jeunesse

**L**ors des éditions 2011 et 2012 du festival cantonal des activités de jeunesse, manifestation organisée par le GLAJ-Vaud dans le but de promouvoir les activités de jeunesse, la CdJ-Vaud a promu ses activités auprès des jeunes et a également rencontré d'autres associations. Ces journées, bien que pluvieuses et froides, furent très enrichissantes, car elles nous ont permis de commencer notre campagne visant à trouver un nouveau logo, mais enrichissantes surtout sur le plan humain de par les nombreuses rencontres que nous avons faites et les diverses associations que nous avons découvertes. Durant cet événement, près de 30 associations membres du GLAJ-Vaud tiennent différents stands et y dévoilent leurs activités, ce qui nous a permis d'élargir notre réseau.



## Premier anniversaire du Conseil des jeunes de Lausanne

La déléguée à la communication, Chloé Golaz, s'est rendue au premier anniversaire du Conseil des jeunes de Lausanne. Ici aussi, la possibilité de voir le travail d'une autre commission fut très enrichissante et a permis, autant au Bureau qu'à la Commission, d'avoir l'exemple d'une commission ingénieuse, drôle et efficace, et ainsi de pouvoir s'améliorer ou du moins de bénéficier de l'expérience d'autres jeunes engagés.

## Intervention au Conseil des Jeunes de Lausanne



Deux membres de la Commission, Eloïse Deschamps et Alexandre Walther, ont participé à une séance plénière, avec le délégué cantonal enfance et jeunesse, M. Frédéric Cerchia, pour promouvoir la campagne «jeparticipe.ch». Ce fut l'occasion pour les participants de tisser des liens durables avec les membres du CDJL dans l'idée de développer de futures collaborations.

## Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

Valentina Russo, présidente, et Rodolphe, secrétaire de la CdJ-Vaud, ont présenté les activités de la Commission lors d'une séance plénière du Conseil des jeunes d'Yverdon. Une discussion fort intéressante a suivi. Cela a permis également d'échanger sur nos pratiques et de tisser des liens avec d'autres partenaires.



Invitation à une séance du CDJY

En juin 2012, la CdJ-Vaud a invité les Conseils de jeunes actifs au niveau communal dans le canton (Romanel, Yverdon, Morges et Lausanne) à venir participer à une séance plénière pour débattre notamment de la mobilité des jeunes en formation postobligatoire.

## Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)

La Commission de jeunes du Canton de Vaud a décidé, par le biais d'un vote, lors de sa séance plénière du 13 décembre 2011, d'adhérer à la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ).



La FSPJ regroupe plus de 40 Parlements des Jeunes au niveau communal, régional et cantonal et représente leurs intérêts sur le plan national. Elle soutient les Parlements des Jeunes existants, promeut et guide la création de nouveaux Parlements des Jeunes. Les groupes de travail nationaux, les conférences de plusieurs jours telle que la Conférence annuelle des Parlements des Jeunes de Suisse (CPJ), les offres de formation continue et les plateformes d'échanges offrent à environ 1'500 jeunes parlementaires la possibilité de s'occuper ensemble de la politique nationale.

Les membres de la CdJ-Vaud ont jugé judicieux d'adhérer à la FSPJ, car elle permet à la Commission de prendre une place importante dans le cadre des activités des Parlements des Jeunes de Suisse. Cela favorise également l'échange, le contact ainsi que la transmission du savoir-faire venant de Parlements de jeunes existant depuis plus longtemps. Cette organisation permet aussi à la CdJ-Vaud de prendre position sur la politique de la jeunesse au niveau suisse.

Relevons qu'un membre de la CdJ-Vaud, Emmanuel Felix, a été élu au comité de la FSPJ lors de l'assemblée générale 2012 à laquelle il a participé avec un autre membre, Alexandre Walther.

La CdJ-Vaud a été régulièrement représentée aux Assemblées des Délégués et aux différentes éditions de la Conférence des Parlements des Jeunes en Suisse allemande. La CdJ-Vaud va d'ailleurs soutenir l'organisation de la CPJ 2013 à Lausanne mis en place par le Conseil des jeunes de Lausanne.

## Parlement des filles 2012

**L**e 8 novembre 2012, la CdJ-Vaud a participé au Parlement des filles. Cet événement, organisé par le Bureau vaudois de l'égalité entre les femmes et les hommes, consiste, parallèlement à la journée « Oser tous les métiers », à inciter les filles du canton à participer à la vie politique et à la démocratie. Présidé en 2012 par M. Philippe Martinet, président du Grand Conseil, il se tient également en présence de plusieurs députés venant de différents partis.



Rodlphe, Barbara, Valentina et Amandine au Parlement des filles 2012

Des membres de la CdJ-Vaud ont tenu un stand où ont été distribués flyers, rapports d'activités 2011 ainsi que des friandises. L'idée est de faire connaître la CdJ-Vaud à des filles âgées entre 10 et 13 ans, qui souhaiteraient poursuivre un engagement citoyen. Peut-être, ces jeunes filles sont le futur de la CdJ-Vaud... Qui sait?

## Débat à radio Romanel (Check hits)

**A**mandine Oberholzer et Barbara Bühlmann ont été invitées à débattre sur la webradio créée et animée par des jeunes à Romanel-sur-Lausanne. Le thème du débat portait sur la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Les filles ont donc eu l'occasion de s'exprimer sur cette loi, sur les modifications qu'elle impliquait, mais aussi sur l'éducation et l'investissement des jeunes en général.

## Assemblée générale de l'Association du Scoutisme Vaudois (ASVd)

**E**n 2012, le vice-président, Damien Richard, accompagné du délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse Frédéric Cerchia, a répondu à l'invitation des scouts vaudois en participant à l'assemblée générale de l'association cantonale. Ce fut une expérience enrichissante pour la Commission ainsi que pour son Bureau d'assister à une assemblée générale dans une association très bien structurée.

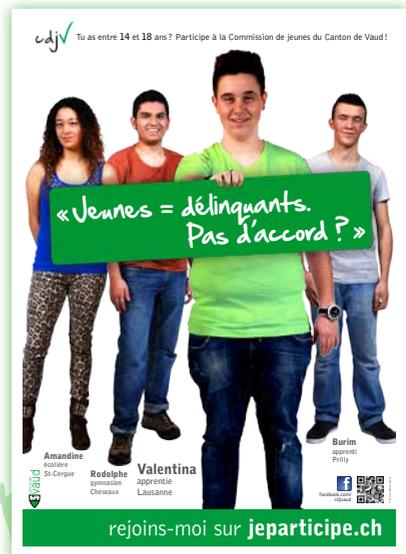
## Session fédérale des jeunes

**E**n 2012, Rodolphe Maeusli a participé aux débats qui ont lieu chaque année depuis 20 ans pendant plusieurs jours dans la salle du Conseil national à Berne dans le cadre de la Session fédérale des jeunes organisée par le Conseil Suisse des Activités de Jeunes (CSAJ). Cet événement national réunit plus de 200 jeunes de tous les cantons. Rodolphe Maeusli a représenté les couleurs cantonales à cette occasion.

## Collaboration avec le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse

**F**rédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, a régulièrement consulté les membres de la Commission sur des thèmes sur lesquels il travaillait, comme par exemple le surendettement des jeunes ou l'idée de mettre en place un portail web cantonal qui réunirait toutes les informations utiles pour les jeunes qui veulent s'engager dans la société.

Par ailleurs, la CdJ-Vaud a participé activement à la campagne «jeparticipe.ch» édition 2013, menée par M. Cerchia, pour





Actualité «La Télé» 15 mars 2013

rechercher des jeunes intéressés à devenir membres de la Commission. Trois membres de la CdJ-Vaud – Valentina Russo, Rodolphe Maeusli et Amandine Oberholzer – ont participé à la conférence de presse dirigée par Mme Anne-Catherine Lyon pour lancer la campagne dans le canton. Ce fut l'occasion de faire un premier bilan des activités réalisées et de reprendre à des interviews à la radio et à la télévision.

## Parlement francophone des jeunes (Côte d'Ivoire)

**L**e vice-président, Damien Richard, a été sélectionné pour représenter la Suisse lors de la session du Parlement francophone des jeunes à Abidjan en Côte d'Ivoire en juillet 2013.

Cette assemblée réunit deux jeunes de chaque pays membre de l'organisation de la francophonie. Pendant près d'une semaine, les jeunes parlementaires discutent et travaillent sur quatre sujets prédéfinis, en vue de soumettre et présenter leurs réflexions à l'Assemblée de la francophonie qui tient sa session en parallèle.



Damien Richard, membre de la CdJ-Vaud ayant participé à cet événement se trouve au 1<sup>er</sup> rang, 6<sup>e</sup> personne depuis la gauche

## Médias

Comme la CdJ-Vaud est une voix des jeunes vivant dans le canton, des membres ont été invités à s'exprimer dans les journaux, répondre à une interview à la radio et même à la télévision. Ce fut surtout le cas après la conférence de presse menée par Mme Lyon dans le cadre de «jeparticipe.ch» en mars 2013 mais également dans



Emission «Infrarouge» RTS 15 mai 2013

l'émission «On en parle» sur la radio La Première (RTS) au cours de laquelle Mathilde Marlétaz a exprimé son point de vue sur l'éducation et la relation avec les parents, en particulier à l'adolescence.

Par ailleurs, plusieurs membres ont assisté à l'émission de débats politiques «Infrarouge» de la RTS sur le thème: «Faut-il faire élire le Conseil fédéral par le peuple?». Ce fut une occasion de mieux se rendre compte de l'envers du décor et de voir comment une émission politique est animée en direct. La CdJ-Vaud avait organisé une visite de tous les studios de la RTS quelques mois auparavant dans la même optique.



## Rencontres

Et n'oublions pas que la CdJ-Vaud, c'est aussi des rencontres et des bons moments entre ses membres, comme lors de la sortie au bowling!

# Voici de quoi les jeunes sont capables!

## L'invitée

**Chloé Golaz**  
Commission  
cantonale  
de jeunes



On dit trop souvent que les jeunes d'aujourd'hui ne pensent qu'à boire, à faire la fête, et ils remplissent ainsi les pages de faits divers! Pourquoi? Parce que nous nous appliquons plus à dénoncer et à médiatiser les délits de quelques-uns qu'à relever les bonnes actions et les initiatives de tous les autres. Aussi, pour casser le mythe et montrer que les jeunes s'engagent pour le bien commun, la Commission de jeunes du Canton de Vaud (CdJ-Vaud), créée en 2011 à la suite de l'adoption de la loi sur le soutien aux activités de jeunesse, dresse le bilan de ses deux premières années.

Constituée de vingt-deux membres âgés de 14 à 18 ans et provenant de différentes régions du canton, la Commission a démontré ses compétences et ses convictions en avril 2012, lorsqu'elle a été consultée par le Conseil d'Etat sur le Règlement d'application de la LEO.

Elle a fait ressortir deux éléments qui n'avaient pas été pris en compte: le droit des élèves de s'exprimer et de se faire entendre sur la vie de l'établissement scolaire, et leur devoir d'éviter entre eux toutes formes de discrimination, dont l'homophobie déjà relevée par le Conseil des jeunes de Lausanne. Quatre propositions de notre Commission ont été acceptées et intégrées par le Conseil d'Etat dans le Règlement final, ce qui prouve que l'avis des jeunes est responsable, pertinent et influent.

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Montrant une fois de plus que les jeunes se sentent vraiment concernés par la vie communautaire, nous

nous sommes penchés sur d'autres questions d'actualité dans notre canton.

Au sujet des transports publics pour les jeunes en formation, divers problèmes ont été relevés, tels que le prix de plus en plus élevé des abonnements ou le manque de correspondances dans certains villages ruraux. Après avoir récolté diverses informations et discuté avec des Conseils de jeunes locaux, la Commission a envoyé un dossier aux autorités cantonales concernées, avec des propositions pour améliorer le système actuel.

Par la suite, la Commission a eu l'occasion de se prononcer sur d'autres projets de l'Etat de Vaud, tels que la loi cantonale sur les bourses d'études, et même sur la modification de l'article 67 de la Constitution fédérale (politique de la jeunesse).

A travers l'exemple de la Commission cantonale, les jeunes de moins

---

«Nos propositions ont été acceptées, preuve que l'avis des jeunes est pertinent et influent»

---

de 18 ans démontrent, une fois encore, qu'ils ont de véritables capacités et qu'ils sont plus que disposés à prendre des responsabilités envers leur canton et leur communauté si on leur en donne les moyens. Et tant d'autres projets, initiatives, conseils et groupes de soutien à la jeunesse seraient encore à mettre en lumière!

Alors, chers adultes et chers politiques, laissez plus de place aux jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer sur des sujets les concernant, et ayez confiance en eux, dans leurs avis et leurs convictions. Et vous, les jeunes, venez vous faire entendre, rejoignez-nous!

## Engagement

# Ils militent pour faire bouger la cause des jeunes

**Quatre étudiants de La Côte font partie de la Commission de jeunes du canton. Celle-ci sera renouvelée en juillet**

Lauriane Barraud

La politique à la petite semaine, ils ne connaissent pas. Pas plus que la langue de bois. Chloé Golaz, Damien Richard, Tobias Stiefel et Amandine Oberholzer ont entre 16 et 19 ans et sont animés de la même ambition: faire avancer la cause des jeunes. Les politiciens en herbe de La Côte ont été nommés, il y a deux ans, au sein de la Commission cantonale de jeunes, dont les nouveaux membres seront désignés en juillet.

Créé en 2011, cet organe réunit 25 jeunes, qui sont en apprentissage, à l'école obligatoire ou au gymnase. Ceux-ci sont chargés de prendre position sur des projets de loi qui concernent la jeunesse. Et c'est le Conseil d'Etat qui désigne ses membres.

En deux ans, les quatre jeunes en ont abattu du travail car, pour eux, il y a de nombreux points à changer pour les adolescents. «Ce que nous voulons avant tout, c'est que nous voulons avant tout, c'est faire bouger les choses qui ne nous paraissent pas adéquates», lance, déterminée, la Prévérongoise Chloé Golaz du haut de ses 19 ans.

## Prix des transports

Sur leur pile de dossiers, on retrouve celui des transports publics, où il s'agit d'améliorer le plus rapidement possible. «Le prix des billets ne cesse d'augmenter et il n'existe pas de tarif étudiant, argumente Damien Richard, vice-président de la Commission, qui s'envolera en juillet pour la Côte d'Ivoire afin de participer au Parlement des jeunes de la francophonie (lire ci-contre). Les abonnements s'adressent soit aux enfants, soit aux adultes et c'est un problème lorsqu'on est aux études. Nous avons produit un gros dossier que nous avons remis aux CFF ainsi qu'au gouvernement. Nous attendons un retour de leur part.»

Ces jeunes ont également activement pris position sur le règlement sur la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Tobias Stiefel, de Begnins, qui est en première année au gymnase à Nyon,



Amandine Oberholzer, Damien Richard, Chloé Golaz et Tobias Stiefel (de g. à dr.) sont membres de la Commission cantonale de jeunes depuis 2011. VANESSA CARDOSO

«Il faut que les jeunes connaissent leurs droits et leurs devoirs»

**Chloé Golaz,**  
membre de la commission

cite l'exemple de l'inscription d'un article qui protège les écoliers de toute forme de discrimination, dont l'homophobie. Et sa collègue saint-gergnoise, Amandine Oberholzer, 17 ans, d'ajouter: «Nous avons aussi obtenu que les droits des écoliers soient mieux pris en compte. Désormais, la direction et les parents ne peuvent orienter un enfant sans avoir obtenu son accord au préalable.»

Pour eux, l'engagement de jeunes dans notre système social et politique n'est pas vain. Ce qui frappe, en écoutant leurs arguments, c'est leur maturité et leur lucidité. «Aujourd'hui, les jeunes ne se sentent pas concernés par nos institutions. Il est pourtant impératif qu'ils connaissent leurs droits et leurs devoirs. Car, dans ce domaine, il ne faut pas se reposer sur ses lauriers, poursuit Chloé Golaz. Nous voulons aussi améliorer leur implication tout en leur montrant qu'ils sont écoutés.» Ne pas rester les bras croisés, telle est leur devise. A leurs yeux, leur engagement profitera aussi directement à leurs enfants.

## Sans couleur politique

Et, selon eux, pour faire passer des idées au sein de la Commis-

sion, les couleurs politiques doivent rester au vestiaire. Les quatre jeunes refusent d'ailleurs catégoriquement de porter une étiquette qui, à leur sens, ne permet pas de s'exprimer librement.

Arrivés au terme de ces deux ans de travail intensif, les quatre jeunes souhaiteraient tous se représenter à la prochaine session. Mais seuls Amandine Oberholzer et Tobias Stiefel, qui ont moins de 18 ans, pourront briguer un second mandat. Quant aux deux autres, ils ne souhaitent pas embrasser de carrière politique, justement à cause des étreintes partisanes contraignantes qu'ils se refusent, pour l'heure, de défendre et d'arborer.

**Dépôt des candidatures:** jusqu'à mardi sur [www.jeparticipe.ch](http://www.jeparticipe.ch)

## Deux Romands, seuls Suisses à Abidjan

● Il n'y a que 18 ans et vient de terminer son apprentissage de maçon, Damien Richard, qui vit à Longirod, a été sélectionné avec une Neuchâteloise pour participer au Parlement des jeunes de la francophonie, qui se tiendra, début juillet, en Côte d'Ivoire. Ils seront les deux seuls étudiants à représenter la Suisse à cette rencontre. Frédéric Cerchia,

répondant cantonal Jeunesse et responsable de la Commission cantonale de jeunes, ne tarit pas d'éloges à son égard. «Pour être sélectionné, il a rendu un dossier très complet avec une dissertation de plusieurs pages sur la protection des populations civiles à l'épreuve de la souveraineté des Etats, précise-t-il. Il a choisi le thème le plus difficile et a énormément

travaillé sur ce dossier. Au final, on voit que cela a été payant.»

Damien Richard est, pour sa part, très content, voire même impatient, de pouvoir participer à ce voyage et aux débats qui auront lieu sur place. A noter que le jeune homme partira avec des parlementaires fédéraux, qui participeront, de leur côté, au Sommet de la francophonie, à Abidjan.

# Préavis d'octroi des aides financières pour des projets de jeunes

Lors de sa séance constitutive du 9 mai 2011, la CdJ-Vaud a élu quatre représentants au Comité de préavis d'attribution des aides financières :

- Amandine Oberholzer
- Mathilde Marlétaz
- Clara Abegg (remplacée par la suite par Malvin Zoia)
- Luca Pirello

Le Comité de préavis, créé par la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ), a pour tâche principale de transmettre des préavis concernant l'octroi d'aides financières à des projets de jeunes. Il est formé de huit personnes dont quatre jeunes issus de la CdJ-Vaud et quatre professionnels du domaine de la jeunesse (pro juventute, délégation jeunesse au niveau communal, animation jeunesse et organisation de jeunesse). Le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse le préside.

## Aides financières attribuées à des projets de jeunes

Année	2011	2012	2013
nb de projets examinés par le comité	24	20	13 (en cours)
nb de projets soutenus financièrement	16	14	en cours
total approximatif des aides octroyées	72'000.–	72'000.–	

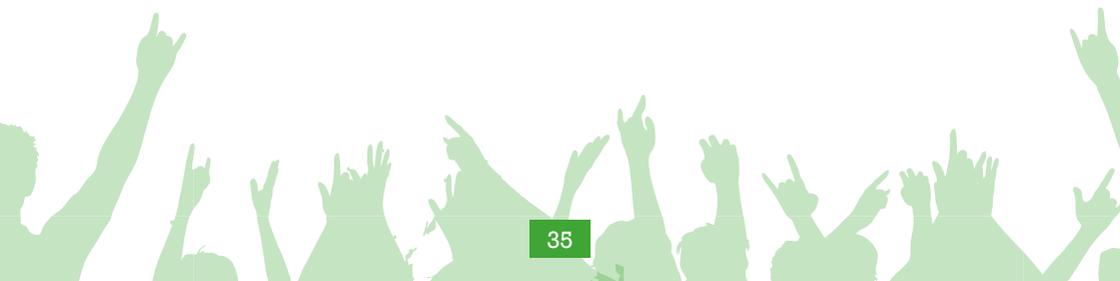
Les projets examinés par les membres de la CdJ-Vaud et les professionnels sont très variés et ont des buts très différents. Il y a par exemple des projets de sensibilisation sur certaines problématiques chez les jeunes comme le sexisme dans le rap ou encore l'homophobie. De nombreux projets culturels (pièces de théâtre, CDs, festivals et courts-métrages) ont également été présentés et soutenus. Environ 72'000 francs ont été distribués à des groupes de jeunes chaque année.

C'est une belle occasion de connaître les projets qui sont montés par des jeunes dans le canton et d'examiner leur dossier sur la base des critères du Service de protection de la jeunesse (SPJ).

# Perspectives 2013

Les membres sortants ont défini six points à traiter durant le second semestre 2013 par la nouvelle volée de la CdJ-Vaud :

- Participer à la troisième édition du festival des activités de jeunesse (octobre)
- Accompagner l'organisation de la Conférence des Parlements des Jeunes à Lausanne (novembre)
- Assurer le suivi du dossier «Jeunes en formation et transports publics» envoyé aux autorités cantonales
- Participer au Comité qui préavise l'attribution d'aides financières à des projets de jeunes
- Créer une nouvelle rencontre avec la Chambre consultative de la jeunesse
- Prendre position sur les objets liés à la jeunesse mis en consultation par les autorités cantonales



**Commission de jeunes du Canton de Vaud**

p.a. Service de protection de la jeunesse

Av. de Longemalle 1

1020 Renens

[info@cdjvaud.ch](mailto:info@cdjvaud.ch)

[www.cdj-vaud.ch](http://www.cdj-vaud.ch)

[facebook.com/cdjvaud](https://facebook.com/cdjvaud)

